



GRAND CONSEIL

**Postulat - 25\_POS\_53 - David Vogel et consorts au nom Yannick Maury et Michael Wyssa - Pour que les élèves restent au frais**

Texte déposé :

Depuis le début des mesures en 1864, très régulièrement, la Suisse connaît des étés qui battent les records de chaleur des années précédentes. De plus, ces étés de plus en plus chauds sont marqués par plusieurs vagues de chaleur de plus en plus marquées et fréquentes.<sup>[1]</sup>

Cette problématique, en augmentation dans son intensité, nécessite une adaptation du patrimoine bâti. Par ailleurs, cette question a été abordée par les Syndicats qui ont demandé en 2025 des mesures concrètes et efficaces à ce sujet. Attendre et temporiser ne semble donc pas être une solution attendu que, si les salles de cours sont trop chaudes, on verra augmenter le risque que se multiplient les congés de chaleur ou les recours en cas d'exams oraux ou écrits se déroulant sous une trop forte chaleur.

A ces problèmes de vagues de chaleur, s'ajoute le phénomène d'îlots de chaleur urbains qui peuvent rendre difficile la vie quotidienne ainsi que l'activité professionnelle.<sup>[2]</sup> Cette problématique a déjà été abordée par notre collègue Mme Müller Chablotz dans son interpellation - Un plan canicule pour les écoles (23\_INT\_152). Et le Conseil d'Etat, dans sa réponse, annonce de « nombreux aménagements scolaires extérieurs (...) » et vise à « soutenir la végétalisation des sites scolaires », ce qui est une très bonne chose. Cependant, il semble que différents éléments n'ont pas été mentionnés dans la réponse faite à cette interpellation, raison de cette intervention.

Dans les adaptations nécessaires, on peut citer les éléments suivants :

- Installation de stores bannes électriques afin de protéger les fenêtres des rayons directs du soleil.
- Applique UV sur les fenêtres
- Installations de climatisation ou d'autres installations de refroidissement principalement alimentée par des panneaux solaires

Si une climatisation ne règle en rien le problème, ce projet a pour objectif de s'adapter au réchauffement climatique. Les systèmes de climatisations – qui ne seraient mis en route qu'en cas de forte chaleur – et sont compensé par la production photovoltaïque tout au long de l'année.

Dès lors, par le présent postulat, nous avons le plaisir de demander au Conseil d'Etat :

- d'étudier l'opportunité d'adapter les bâtiments scolaires à rénover ou à construire au risque des vagues de chaleur par l'installation de stores bannes électriques (entre autres solutions).
- d'étudier l'opportunité d'installer un système de climatisation ou de refroidissement – alimenté par des panneaux solaires ou une source énergétique renouvelable - à utiliser en cas de fortes chaleurs.
- d'étudier l'opportunité d'installer des appliques UV sur les fenêtres particulièrement exposées.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 07.10.2025

Cosignatures :

1. Aurélien Demaurex (V'L)
2. Blaise Vionnet (V'L)
3. Circé Fuchs (V'L)
4. David Raedler (VER)
5. Denis Corboz (SOC)
6. Felix Stürner (VER)
7. Géraldine Dubuis (VER)
8. Hadrien Buclin (EP)
9. Isabelle Freymond (IND)
10. Jacques-André Haury (V'L)
11. Jean Valentin de Saussure (VER)
12. Joëlle Minacci (EP)
13. Michael Wyssa (PLR)
14. Nathalie Vez (VER)
15. Pierre Fonjallaz (VER)
16. Sébastien Humbert (V'L)
17. Sébastien Kessler (SOC)
18. Valérie Zonca (VER)
19. Vincent Bonvin (VER)
20. Vincent Keller (EP)
21. Yannick Maury (VER)
22. Yolanda Müller Chabloz (VER)